



# Commune de Bayenghem-lez-Eperlecques

## ENCOMBRANTS 2015

**RAMASSAGE DU 22 SEPTEMBRE**

**DÉPOSEZ VOS DEMANDES EN MAIRIE AVANT LE 7 SEPTEMBRE**

**DERNIERS DÉLAIS**

Nom Prénom : .....

Adresse : .....

N° de Téléphone : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Précision** : les encombrants doivent être sortis dès 8h sur le domaine public. Les agents ne doivent en aucune façon pénétrer dans les propriétés des habitants.

**Inscription obligatoire** en mairie au plus tard une semaine avant la date de collecte.

Sont exclus de cette liste : les déchets provenant d'une activité professionnelle, les déchets industriels banals, les déchets industriels spéciaux (amiante, solvants,...), les déchets de construction et de démolition, les ordures ménagères, les déchets verts, le verre, les batteries, les huiles usagées, les piles, les pneumatiques.

Electroménager

Appareil TV – HIFI

Appareil de chauffage

Ordinateur

Meubles

Bois

Sommier – Matelas

Métaux

Sanitaire

Autres : \_\_\_\_\_

**Cet imprimé doit être déposé au secrétariat de la mairie avant le  
08 septembre 2015 (aucun enregistrement ne sera pris en compte  
après cette date)**